Image not found or type unknown

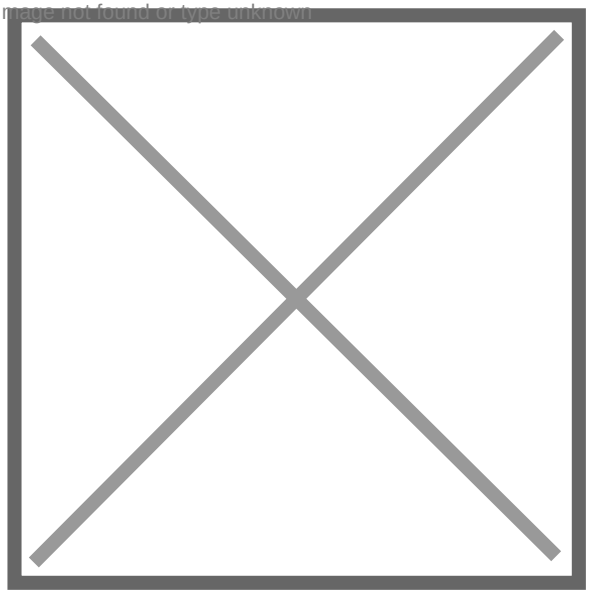

Un étranger marié a un anglais peut-il avoir un TS francais?

Par **milly59**, le **14/12/2013** à **17:57**

bonjour,

Je me permets de vous adresser mon post car ma situation est assez délicate et j'ai du mal à trouver des réponses.
Alors, voila maintenant cinq ans que je suis en couple avec un anglais et nous avons décidé de nous marier en début d'année 2014. Le problème est que je suis étudiante étrangère de nationalité ivoirienne et je vis a Lille de manière régulière depuis maintenant 7 ans. Lui réside en Angleterre mais il est actuellement en mission en Suisse pour un an et demi. Ne pouvant pas le rejoindre à cause de mes études, j'aimerais savoir comment prétendre changer de statut c'est à dire passer du statut étudiant à un statut de conjoint de citoyen européen? Le fait qu'on réside dans des pays différents me permettra t-il d'avoir une carte de séjour française?
Faut-il que je me rapproche du consulat britannique? Ou faut-il absolument que je m'installe en Angleterre? Autant de question que je me pose mais qui demeurent pour l'instant sans réponse.
C'est la raison pour laquelle j'aimerais bien bénéficier de vos conseils afin de nous éclairer sur ce point.

Merci beaucoup de m'avoir lu

Par **sefaxe**, le **28/12/2013** à **14:42**

Bonjour,mon cas c'est pareil,Merci de m'adresser sur mon si tu aura une solution

Par **aguesseau**, le **28/12/2013** à **16:19**

bjr,
avant de demander le statut de conjoint il faudrait que vous soyez mariés, juridiquement le terme de conjoint ne s'appliquent qu'aux personnes unies par le mariage.
cdt

Par **sefaxe**, le **28/12/2013** à **19:27**

Merci,mais la comment je vais faire ?

Par **aguesseau**, le **28/12/2013** à **19:43**

bjr,
pas besoin d'être d'être en situation régulière pour se marier mais le mariage ne donne pas droit automatiquement à un titre de séjour.
cdt

Par **sefaxe**, le **29/12/2013** à **21:15**

Salut,
quelle sont les démarches et combien de temp pour avoir le titre de séjour, Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés